

Commune / lieu:	Renan	Relevé consécutif No	5
Placette témoin No:	BE50	Date dernier relevé consécutif.:	16.04.2018
Personne compétente:	Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	en 2019

1. Situation initiale

Un changement important peut-il être constaté sur la placette témoin depuis le dernier relevé?

d
 n

(nouveau relevé avec Form. 2 --> voir au verso)
(relevé consécutif traditionnel avec Form. 6)

2. Aspect

- Par rapport au dernier relevé, une modification est intervenue sur la surface, à savoir:
(faire esquisse au verso si localisable)
- Coupe de bois FPO CMR CFF 5 - 6 / 2012 sur toute la surface. Par rapport aux relevés précédents, les améliorations ont peine à se manifester. Le rajeunissement s'installe au-dessus du chemin dans la partie inférieure de la placette. Au-dessus il a de la peine à s'installer. Les bois en travers sont toujours présents et montrent des signes de faiblesse. Les branches de moyen et petit diamètre sont en bonne partie compostées. Cette partie de placette est située dans une zone très pentue avec un sol superficiel. Les années sèches et chaudes favorisent le bostryche, le dépérissement et additionné à la présence du gibier, rend le développement du rajeunissement difficile.
- Les modifications ont une influence sur les buts poursuivis par la placette témoin, à savoir:
Coupe d'éclaircie en automne 2012. Quelques châblis en hiver 2017 - 2018. Le but fixé est lent à atteindre contrairement à la partie de la placette 2a du bas de la côte en raison de la forte déclivité et des années sèches. Il faut relevé que dans cette placette, la surface tertiaire n'a pratiquement pas évoluée depuis 2013.

- La surface a été touchée par un événement naturel

Événement: Années sèches et chaudes Date A répétition

Conséquences Il y a eu qq châblis à signaler sur cette surface depuis le 2ème inventaire 2013 (dernier inventaire)
avec Eleanor le typo et le curvidenté :de ces dernières années, le hêtre montre des signes de faiblesse...

- Les alentours proches de la surface ont été touchés par un événement naturel

Événement: Idem qu'ici dessus ! Date

Conséquences

3. Mesures de routine effectuées

4. Remarques, constatations particulières

- prise de nouvelles photos (emplacement?)
 nouv. marquage des emplacem. photos
 nouveau marquage des limites
 autres mesures de routine

Rafraîchissement des points photos

Rafraîchissement des limites et surface transmise à Jeremy Zürcher

3ème inventaire par des étudiants de la HAFL en 2019

5. Notice pour le prochain relevé consécutif et remarques

- A vérifier l'état l'évolution de l'état sanitaire des résineux et de l'évolution des secs sur pied et à terre.

- A contrôler l'état des souches coupées, des bois mis en travers et des branches lors de la coupe 2012.

Lieu, date:

Mont-Soleil, le 02.12.2020

Personne compétente:

Pierre-Yves Vuilleumier

Commune / lieu:	Renan	Relevé consécutif No	5
Placette témoin No:	BE50	Date dernier relevé consécutif.:	18.03.2010
Personne compétente:	Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	en 2019

Esquisse de la situation: (noter les modifications constatées sur la surface)

Placettes témoins FPO Renan no 2 B				
Bois chablis à soustraire de l'inventaire 2013				
(sur la barre rocheuse) 16.04.18				
No	Ess.	DHP	Sylv.	Châblis
		cm		
2	sa	29	0.6	bostr.
3	sa	50	2.4	renv.
4	sa	30	0.7	renv.
5	Pas dans plac. témoin			
12	ep	36	1.1	bostr.
Moyenne :		36	1.2	

Placette témoin FPO Renan no 2b (BE 50 haut). Emplacement photo no 2, le 16.04.2018



Checkliste: quand est-il nécessaire de procéder à un nouveau relevé de la placette?

en général: l'état et / ou le développement ont tellement changé que le form. 2 doit être corrigé.

les points suivants peuvent être des motifs pour un nouveau relevé avec form. 2 :

- changements nettement visibles dans le peuplement, p. ex. tempête (>20% des arbres sont renversés)
- gros dégâts dus au bris de neige
- le développement attendu de la surface a changé du tout au tout
- gros dégâts d'aboutissement dus au gibier (p. ex. régénération du sapin fortement menacée)
- gros dégâts dus aux chutes de pierres
- la surface ou une partie de celle-ci a été fortement modifiée par un glissement
- forte attaque de bostryches
- une mesure forestière a été effectuée (p. ex. coupe, soins, plantations)
- l'image du peuplement a fortement changé
- la fonction forestière a changé
- un changement intervenu a considérablement influencé le but poursuivi
- la composition des essences s'est considérablement modifiée (événement naturel, coupe, plantations)